



Le budget de la commune : stable et maîtrisé

A voir en page 6



Minima sociaux, retraite, allocations... ce qu'il faut savoir

A lire en page 12

CHATEAU-GARNIER, INFOS.



L'équipe municipale récemment installée :

De gauche à droite : HUVELIN Louis-Marie, exploitant agricole, NIORT Jacques, exploitant agricole, ROGER Benoite, négociatrice en immobilier, LUCQUIAUD Régis, retraité artisan, GUINAULT Jacques, technicien d'atelier retraité, LUCQUIAUD Estelle, comptable, BUSSY Laurence, chargée de mission en communication, MIGNON-RACAULT Sylvie, exploitante agricole, AUDOUX François, vétérinaire, REMAUD Annick, conjointe collaboratrice, LEGRU Sylvie, infirmière en EPHAD, RIGOLLET Jérôme, responsable d'affaires, CHEVAIS Claudine, retraitée exploitante agricole, DEVERGE Christian, adjoint technique territorial, TROMAS Richard, agent technique territorial.

Egalement dans ce numéro

• Le mot du maire	2
• Les élections municipales : commissions, délégations...	3
• Le budget général et les budgets annexes	6 à 10
• Les projets éoliens	10
• Les travaux de la Grange Barrié	11
• Les nouveaux rythmes scolaires	12
• La Doyenne de la commune	12
• Infos canicule	13
• Des nouvelles de l'école	14
• L'agenda	15
• Où habitent les conseillers ?	16

NOUVEAU ! Afin de vous informer au mieux et pour accéder toujours plus facilement à l'information, la commune de Château-Garnier a donné un coup de jeune à son site internet !

<http://www.chateau-garnier.fr/>



Mairie - Agence postale Horaires d'été

Mairie : du 7 juillet au 31 août, ouverture du secrétariat le lundi de 10h à 12h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 11h.

Agence postale : du lundi au vendredi de 10h à 12h15 (levée du courrier à 12h15) et le samedi de 9h à 11h30 (levée du courrier à 11h15). En dehors de ces horaires, aucune opération ne peut être enregistrée.

En cas d'urgence, s'adresser au Maire (05 49 87 87 22) ou aux adjoints : Mme Chevais (05 49 87 85 60), Mme Mignon-Racault (05 49 87 29 57) ou M. Guinault (06 75 34 98 48).



Le mot du maire



Tout d'abord Merci !!!

Merci d'avoir fait confiance, dès le 1^{er} tour, à la liste « *Ensemble pour Château-Garnier* » que j'ai eu l'honneur de conduire. Cette preuve de confiance nous fait chaud au cœur et donne à toute l'équipe la force et la détermination nécessaires pour servir au mieux notre commune et ses habitants.

Le Conseil Municipal a été renouvelé à plus de 50 % et allie le dynamisme et l'enthousiasme de la jeunesse à l'expérience des plus anciens pour constituer une équipe avec laquelle j'ai beaucoup de plaisir à travailler.

Outre les résultats des dernières élections et le traditionnel focus financier, vous trouverez dans ce bulletin les premières réalisations ainsi que les projets en cours et différentes informations sur la vie quotidienne de notre Commune.

Malgré la fastidieuse perte de temps liée à l'installation des différentes instances suite au renouvellement des élus (Communauté de Commune, Pays Civraisien, SEASV, Energie Vienne, SIMER, Vienne Service...) et les multiples réunions qui en sont les conséquences, nous nous sommes mis immédiatement

au travail avec, dès la 1^{ère} semaine, un dossier délicat à gérer : la menace de suppression de poste à l'école. Grâce à une mobilisation exemplaire de tous, nous avons pu négocier le maintien des postes pour la rentrée mais nous n'échapperons pas à une réflexion sur l'évolution de nos écoles rurales.

La situation économique et politique de la France, l'évolution des nouvelles technologies de l'information et des communications, la mondialisation font que, qu'on le veuille ou non, nous ne pourrions pas éviter une profonde mutation et une remise en question de notre organisation administrative : création du SCOT, disparition à court terme du Pays Civraisien, regroupement de Communautés de Communes, de notre syndicat d'eau, éclatement de notre canton, regroupement des Régions, remise en question des départements voire des Communes de moins de 500 ou 1000 habitants...

Nonobstant, aussi nécessaires et pertinentes que soient certaines de ces réformes, elles ne doivent pas être menées à la Hussarde, sans concertation ni bon sens, sans respect des bassins de vie, des situations géographiques, des voies de

communication et en ignorant les leçons de l'Histoire. Ces réformes ne seront efficaces que si elles sont consensuelles et menées intelligemment en tenant compte des réalités du terrain et des besoins des habitants. Nous, habitants des zones rurales, nous nous devons d'être vigilants pour garder la maîtrise de notre avenir et ne pas être sacrifiés sur l'autel des réformes !

Comme vous pouvez le ressentir, outre le nécessaire développement de notre commune, les prochaines années seront riches en événements qui auront des conséquences sur notre avenir et notre qualité de vie. Plus que jamais notre village a besoin que l'ensemble de sa population soit solidaire et impliqué pour que, « *Ensemble pour Château-Garnier* », nous œuvrions pour le bien de tous.

François Audoux,
Maire de Château-Garnier



L'équipe municipale

Les élections municipales se sont déroulées le 23 mars dernier. La liste « Ensemble pour Château-Garnier » a été élue dès le 1^{er} tour : 7 femmes et 8 hommes, dont 8 nouveaux arrivés, tous concernés par la vie de la commune et désireux de s'investir.

Cette nouvelle équipe municipale travaille autour d'un projet commun, fédérateur et solidaire, en étroite collaboration avec les associations de la Commune.

Les conseillers municipaux se réunissent

donc une fois par mois lors du conseil municipal et travaillent dans le cadre de commissions. Ils sont également nommés au sein d'organismes, chambres consulaires, syndicats... afin de représenter la commune.

Les commissions

AMENAGEMENT - URBANISME			GESTION DE LA COMMUNE	
<p>VOIRIE REFONTE DE LA VOIRIE</p> <p>AUDOUX François CHEVAIS Claudine GUINAULT Jacques MIGNON-RACAULT Sylvie NIORT Jacques DEVERGE Christian HUVELIN Louis-Marie LUCQUIAUD Régis TROMAS Richard</p> <hr/> <p>VIGNAUD Jean MARCHAND Claudette ROUET Jacky LUCQUIAUD Thierry DUVERGER Daniel BERNARDIE Claude LEOBET Huguette</p>	<p>ECLAIRAGE PUBLIC et ENFOUISSEMENT DES RESEAUX</p> <p>AUDOUX François CHEVAIS Claudine GUINAULT Jacques MIGNON-RACAULT Sylvie DEVERGE Christian LUCQUIAUD Régis RIGOLLET Jérôme</p> <hr/> <p>VIGNAUD Jean</p>	<p>NUMEROTATION DES VILLAGES</p> <p>AUDOUX François CHEVAIS Claudine GUINAULT Jacques MIGNON-RACAULT Sylvie DEVERGE Christian NIORT Jacques TROMAS Richard</p> <hr/> <p>BONNIN Christian LUCQUIAUD Thierry</p>	<p>FINANCES</p> <p>AUDOUX François CHEVAIS Claudine GUINAULT Jacques MIGNON-RACAULT Sylvie LUCQUIAUD Estelle LEGRU Sylvie</p> <hr/> <p>MARCHAND Claudette HEBRAS Gérard MESMIN Jean-Paul</p>	
<p>BATIMENT et CIMETIERE</p> <p>AUDOUX François CHEVAIS Claudine GUINAULT Jacques MIGNON-RACAULT Sylvie DEVERGE Christian TROMAS Richard ROGER Benoite REMAUD Annick</p> <hr/> <p>LUCQUIAUD Thierry REMAUD Jean-Louis MOINEAUD Jean-Jacques HEBRAS Jacques</p>	<p>ASSAINISSEMENT</p> <p>AUDOUX François CHEVAIS Claudine GUINAULT Jacques MIGNON-RACAULT Sylvie DEVERGE Christian HUVELIN Louis-Marie LUCQUIAUD Régis TROMAS Richard RIGOLLET Jérôme</p> <hr/> <p>LUCQUIAUD Thierry VIGNAUD Jean</p>	<p>CHAUFFERIE COLLECTIVE</p> <p>AUDOUX François GUINAULT Jacques MIGNON-RACAULT Sylvie ROGER Benoite LUCQUIAUD Régis TROMAS Richard</p>	<p>ETUDE DES DEVIS</p> <p>AUDOUX François CHEVAIS Claudine GUINAULT Jacques MIGNON-RACAULT Sylvie HUVELIN Louis Marie RIGOLLET Jérôme NIORT Jacques ROGER Benoite REMAUD Annick</p>	
		<p>LOCATION TERRES COMMUNALES</p> <p>AUDOUX François GUINAULT Jacques MIGNON-RACAULT Sylvie ROGER Benoite LUCQUIAUD Régis TROMAS Richard</p>	<p>PERSONNEL COMMUNAL SECURITE DU TRAVAIL RECRUTEMENT</p> <p>AUDOUX François CHEVAIS Claudine GUINAULT Jacques MIGNON-RACAULT Sylvie NIORT Jacques LUCQUIAUD Régis HUVELIN Louis Marie TROMAS Richard</p>	
<p>CADRE DE VIE - STRUCTURES</p>			<p>MATERIEL</p> <p>AUDOUX François GUINAULT Jacques NIORT Jacques DEVERGE Christian HUVELIN Louis-Marie LUCQUIAUD Régis</p> <hr/> <p>LUCQUIAUD Thierry REMAUD Jean-Louis</p>	
<p>ECOLE ET CANTINE</p> <p>AUDOUX François CHEVAIS Claudine GUINAULT Jacques MIGNON-RACAULT Sylvie LUCQUIAUD Estelle BUSSY Laurence LEGRU Sylvie ROGER Benoite REMAUD Annick RIGOLLET Jérôme</p> <hr/> <p>LEOBET Huguette DOUTEAU Corinne DEGORCE Carine BETIN Christelle HUVELIN Isabelle</p>	<p>FLEURISSEMENT et ILLUMINATIONS</p> <p>AUDOUX François CHEVAIS Claudine GUINAULT Jacques TROMAS Richard BUSSY Laurence ROGER Benoite RIGOLLET Jérôme</p> <hr/> <p>LUCQUIAUD Thierry LELONG Madeline BUGEON Sonia BONNIN Christian BONNIN Claudette Employés communaux</p>	<p>PLAN D'EAU</p> <p>AUDOUX François CHEVAIS Claudine DEVERGE Christian NIORT Jacques LUCQUIAUD Régis TROMAS Richard LEGRU Sylvie ROGER Benoite RIGOLLET Jérôme</p>	<p>ARCHIVAGE</p> <p>AUDOUX François CHEVAIS Claudine</p> <hr/> <p>LEOBET Huguette</p>	

Les commissions - la suite

VIE ASSOCIATIVE, SOCIALE ET CULTURELLE			
SPORTS - LOISIRS ASSOCIATIONS JOURNEE SOLIDARITE AUDOUX François CHEVAIS Claudine GUINAULT Jacques MIGNON-RACAUULT Sylvie LEGRU Sylvie TROMAS Richard LUCQUIAUD Estelle BUSSY Laurence ROGER Benoite RIGOLLET Jérôme LUCQUIAUD Thierry BERNARDEAU Hervé TROMAS Françoise	JUMELAGE et AFFAIRES CULTURELLES AUDOUX François CHEVAIS Claudine DEVERGE Christian LUCQUIAUD Estelle BUSSY Laurence RIGOLLET Jérôme	CCAS AUDOUX François CHEVAIS Claudine MIGNON-RACAUULT Sylvie NIORT Jacques LUCQUIAUD Régis LEGRU Sylvie REMAUD Annick ALASTRA Marie-Thérèse MONFRONT Edwige LEOBET Huguette TOURON Jean-Michel LELONG Madeline RESSERGAND Annie	COMMUNICATION AUDOUX François CHEVAIS Claudine MIGNON-RACAUULT Sylvie LUCQUIAUD Estelle BUSSY Laurence ROGER Benoite LUCQUIAUD Régis AUDOUX Isabelle VETAULT Françoise LEOBET Huguette STEPHENS Angela

Les délégations et bureaux des syndicats

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Agence Technique Départementale	AUDOUX François	Pas de suppléant
Vienne Services	CHEVAIS Claudine	GUINAULT Jacques
SEASV	AUDOUX François GUINAULT Jacques	1 seul suppléant : DEVERGE Christian
Chambre d'Agriculture - Affaires Agricoles	NIORT Jacques HUVELIN Louis-Marie	MIGNON-RACAUULT Sylvie REMAUD Annick
Office de Tourisme	CHEVAIS Claudine ROGER Benoite	1 seul suppléant : TROMAS Richard
Chambre de Commerce et d'Industrie	BUSSY Laurence RIGOLLET Jérôme	Pas de suppléant
Chambre des Métiers	BUSSY Laurence RIGOLLET Jérôme	Pas de suppléant
Syndicat Énergies - SIEEDV	AUDOUX François	RIGOLLET Jérôme
Syndicat de Collège	LEGRU Sylvie LUCQUIAUD Estelle	/
SIMER	CHEVAIS Claudine	DEVERGE Christian
SIVEER	AUDOUX François	DEVERGE Christian
CDC Pays Gencéen	AUDOUX François CHEVAIS Claudine	/
Syndicat du Clain Sud	GUINAULT Jacques LUCQUIAUD Régis	REMAUD Annick BONNIN Christian
Défense	LUCQUIAUD Régis	/
Conseil d'École	AUDOUX François BUSSY Laurence	Pas de suppléant

Les délégations et bureaux des syndicats - la suite

Le Syndicat Mixte du Pays Civraisien (SMPC), regroupe des collectivités locales (Communauté de Communes du Civraisien et du Charlois, du Pays Gencéen et de la Région de Couhé,) et de chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des

Métiers et de l'Artisanat et Chambre d'Agriculture). Le SMPC réunit 40 communes, soit près de 27 000 habitants.

Le bureau de la Communauté de Communes du Pays Gencéen est composé de 25 membres. 9 communes sont re-

présentées. Selon le nombre d'habitants, le nombre de délégués est plus ou moins important. Par exemple, Gençay 6 délégués, Saint-Maurice-la-Clouère 4, Champagné-Saint-Hilaire 3, Château-Garnier 2 ...

Syndicat Mixte du Pays Civraisien

André SENECHÉAU	Président
Jean-Olivier GEOFFROY	1 ^{er} vice-président, chargé de « Administration générale, finances, politique du personnel, politiques contractuelles »
Rémy COOPMAN	2 ^{ème} vice-président, chargé du « Développement économique, insertion/emploi, aménagement de l'espace, développement numérique »
Rémy SOUBIROUS	3 ^{ème} vice-président, chargé du « Développement touristique, culture & sports, communication »
François BOCK	/
Isabelle SURREAUX	/
Martine MOUSSERION	/
Jean-Marie PASQUET	/

Communauté de Communes du Pays Gencéen

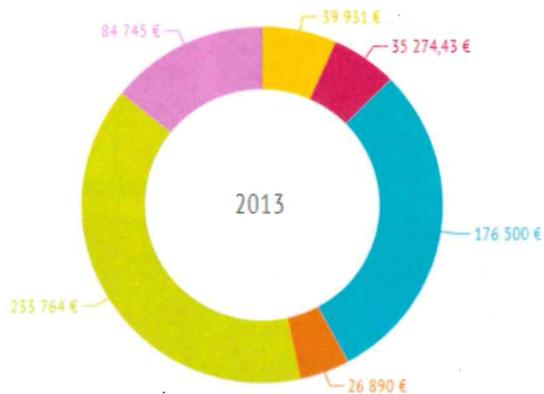
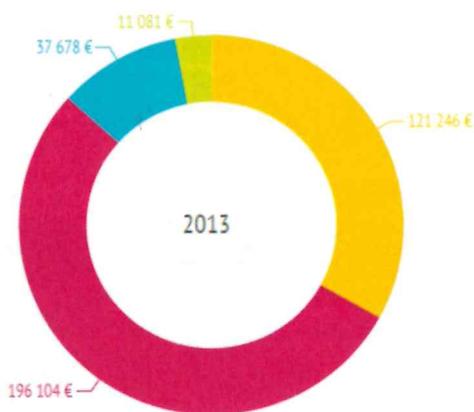
Président	Rémy COOPMAN	maire de la Ferrière Airoux
1 ^{er} vice-président	Michel PAIN	maire de St Maurice la Clouère
2 ^{ème} vice-président	François AUDOUX	maire de Château-Garnier
3 ^{ème} vice-président	François BOCK	maire de Gençay
4 ^{ème} vice-président	Roland THEVENET	maire de Brion
5 ^{ème} vice-président	Marie-Annick BERTHOME	maire de Sommières
6 ^{ème} vice-président	Mireille PHELIPPON	maire de Magné
Membre du bureau	Jean SAUMUR	maire de St Secondin
Membre du bureau	Gilles BOSSEBOEUF	maire de Champagné

SEASV Syndicat d'Eau et d'Assainissement du Sud Vienne

Président et Vice-Présidents	Membres du bureau
Bertrand Geoffret, <i>maire de St Savioi</i>	Jean-Olivier Geoffroy, <i>maire de Champniers</i>
François AUDOUX <i>maire de Château-Garnier</i>	Jean Rocher, <i>maire de Champagné le Sec</i>
Gilbert JALADEAU, <i>maire de Civray</i>	Roland Vaillet, <i>maire de Savigné</i>
Guy SAUVAITRE, <i>maire de Chaunay</i>	Lydie NOIRAULT, <i>maire de Joussé</i>
Jean-Marie PEIGNE, <i>maire de St Pierre d'Exideuil</i>	Raymond Gallais, <i>maire de Voullème</i>
Robert BOUHIER, <i>maire de Genouillé</i>	
Patrice BOSSEBOEUF, <i>adjoint au maire de Charroux</i>	

Le budget général

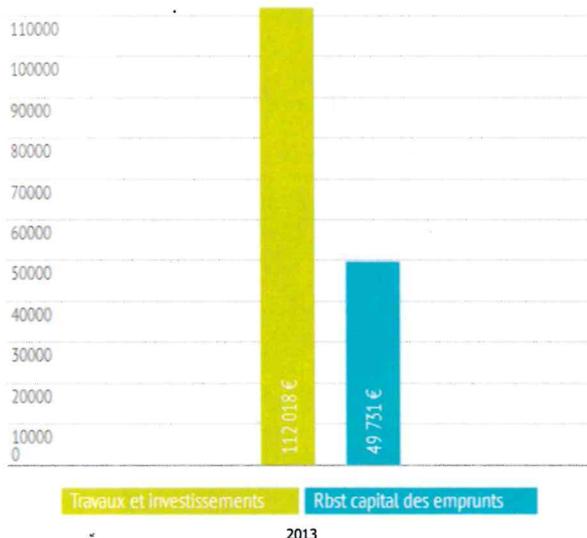
La section fonctionnement



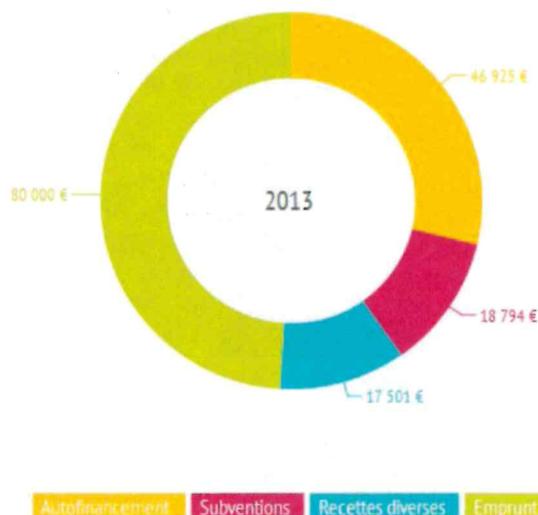
En 2013, les charges totales de fonctionnement se sont élevées à 461 655 €, soit 705.71 € par habitant. Les charges nettes de personnel, déduction faite des remboursements de salaires et atténuations de charges, représentent 53.5 % des dépenses totales soit 306 € par habitant (moyenne de la strate : 255 € en

2013). Le montant des recettes de fonctionnement, atténuations de charges et remboursement CAE comprises (84745 €), s'élève à 597 105 € soit 933 € / habitant (moyenne strate 2013 : 752 €) auquel s'ajoute l'excédent de fonctionnement 2012 (5 386€).

Le bilan de la section de fonctionnement montre un excédent global de 150 836€. La somme de 95 033 € est affectée au compte 1068 de la section Investissement afin de compenser son déficit. Le solde, soit **55 803 €**, constitue l'excédent net de l'exercice 2013.



DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement

En 2013, les dépenses d'investissement se sont élevées à 163 220 € dont 112 018 € pour les travaux et investissements et 49 731 € pour le remboursement du capital des emprunts.

Les recettes d'investissement s'élevaient à 220 057 €. Compte-tenu des restes à réaliser sur 2014 (152 896 € en dépenses et 90 406 € en recettes) et des reports de 2012 (89 380 € en dépense), le déficit comptable de la section Investissement s'élève à 95 033 €, déficit com-

blé par le virement de la même somme sur le compte 1068 prélevé sur l'excédent de fonctionnement 2013.

Le tableau de la page suivante indique les principaux travaux et investissements 2013.

PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES EN 2013	MONTANT DES TRAVAUX	MONTANT SUBVENTION OU PARTICIPATION *
VOIERIE COMMUNALE-RURALE et HYDRAULIQUE	16 750 €	3 960 €
ECLAIRAGE PUBLIC (remplacement lampes mercuries + mise en sécurité)	13 769 €	6 044 €
ACHAT MATERIEL ET MOBILIER	1 869 €	0 €
TRAVAUX SALLE DES FETES 1ère TRANCHE	71 909 €	7 215 €
AMENAGEMENT GRANGE BARRIE ET GARAGES	7 721 €	0 €
TOTAL DES TRAVAUX	112 018 €	17 219 €

* Il s'agit des subventions perçues en 2013. Pour la salle des fêtes, il reste 77 916 € de subvention à venir quand tous les travaux seront finis.

Le budget primitif 2014

Pour 2014, le budget primitif est équilibré à 603 448 € en fonctionnement et 423 355 € en investissement.

Ce budget est caractérisé par la fin des travaux de rénovation de la Salle des Fêtes initiés en 2011 et la rénovation de

la salle Semailles au Vent ainsi que son accessibilité.

Fin 2014, les travaux d'enfouissement des réseaux devraient commencer, pour se terminer en 2016. Une étude est actuellement en cours pour déterminer la

pertinence de profiter de ces travaux pour créer un réseau de gaz.

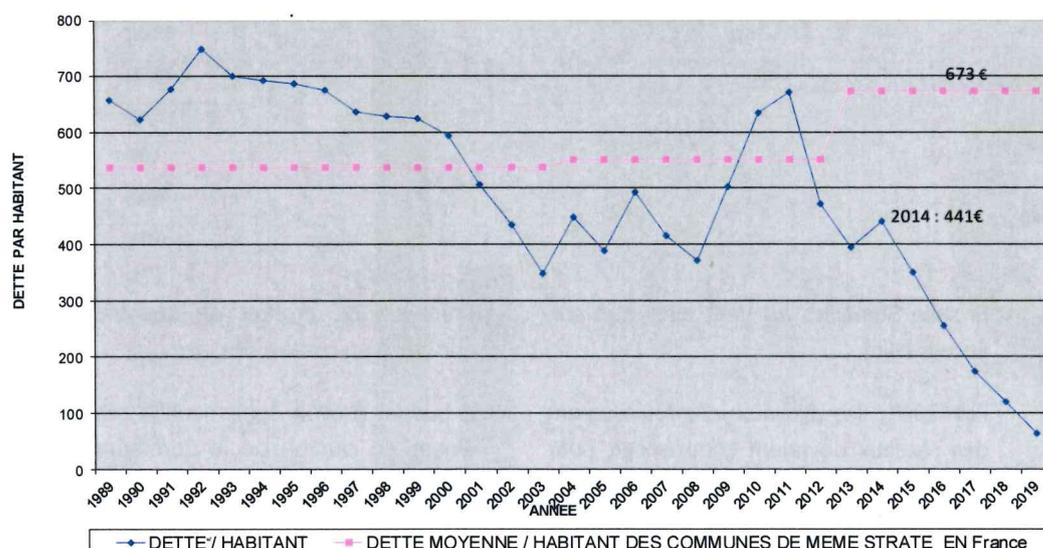
Ce budget prévoit également le remplacement du camion de la Commune atteint par la limite d'âge.

Les travaux

PRINCIPAUX TRAVAUX PREVUS EN 2014	MONTANT BUDGETES	MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS OU AIDES SOLLICITEES
Rénovation salle des Fêtes	120 000 €	77 946 €
Enfouissement des réseaux - 1 ^{ère} tranche	60 000 €	
Voierie communale en régie ou avec Communauté de Communes	30 723 €	
Voierie communale et rurale - Création de fossés	30 000 €	
Travaux salle Semaille au Vent	26 000 €	13 484 €
Achat divers de matériel, dont le camion	24 000 €	
Eclairage public	13 018 €	6 930 €
Borne de recharge pour les voitures électriques	13 000 €	11 700 €
Travaux bâtiments du stade	7 377 €	
Rénovation tableau Saint Antoine	5 400 €	3 136 €
Réfection du court de tennis	5 400 €	1 000 €
Divers travaux en régie	5 000 €	
Rénovation cantine (portes)	4 850 €	
Travaux bâtiment Barrié	4 000 €	
Signalisation des rues	4 000 €	
TOTAL DES TRAVAUX	352 768 €	114 196 €

L'évolution de la dette

EVOLUTION DE LA DETTE PAR HABITANT (Sans nouveaux emprunts)



A NOTER

Malgré un emprunt de 80 000 € courant 2013, l'encours de la dette a chuté d'un tiers entre 2010 et fin 2013 pour se situer à un niveau bien inférieur à celui des communes de même importance démographique (449 € contre 535 € par habitant pour le département, 673 € au niveau national).

Cette situation financière saine (dixit la représentante du Centre des Finances Publiques de Gençay) nous permet d'aborder les travaux d'enfouissement et de mise en accessibilité (prévu en 2016) avec une relative sérénité.

Les budgets annexes

La chaufferie et la centrale photovoltaïque

En 2013, l'excédent de fonctionnement s'est élevé à 36 002 €, dont 18 157 € sont affectés au compte 1068 pour combler le déficit d'investissement du même montant. L'excédent à reporter sur 2014 est donc de 17 845 €. Les recettes de la centrale photovoltaïque se sont élevées à 21 717 € (22 786 € en 2012, 22 148 € en 2011).

L'année 2012 a principalement été marquée par d'importants travaux de rénovation (20 083 €). Ils ont considérablement amélioré le fonctionnement global de la chaufferie et ont permis de faire

d'importantes économies de fuel.

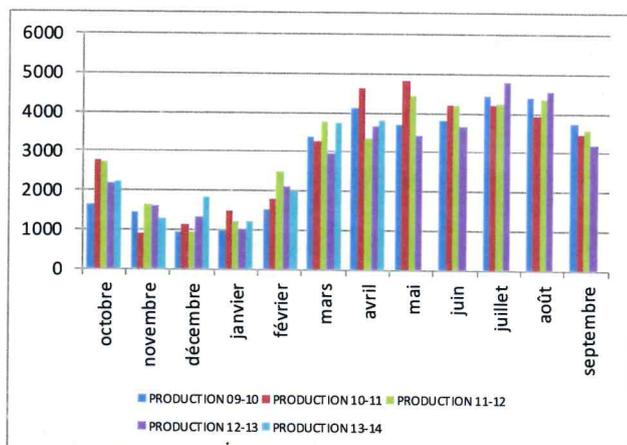
Pour 2014, le budget est équilibré à 89 088 € pour le fonctionnement et à 54 339 € pour l'investissement.

Cette année les travaux de rénovation vont continuer pour un montant d'environ 20 500 €.

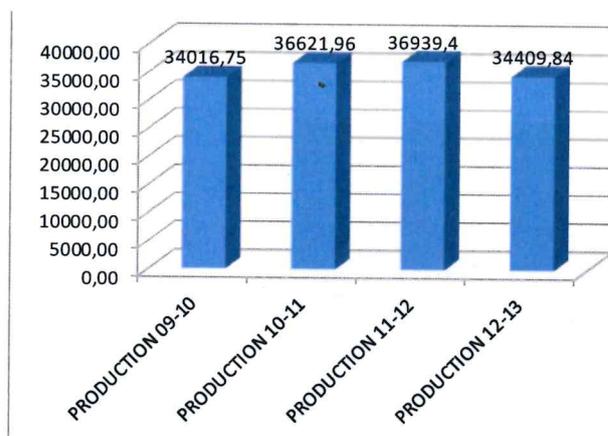
Le montant de l'abonnement reste fixé à 6 500.64 € HT pour la commune et à 9 750.36 € HT pour La Réverie et le prix du kW à 0.056 € HT.

Comme chacun a pu le constater, 2013 a été peu ensoleillé et cela s'est concrétisé pour la Centrale Photovoltaïque par une production en deçà des années précédentes comme le confirme le graphique ci-après.

Depuis le 6 octobre 2009, date officielle de sa mise en service, jusqu'au 31 mai 2013, la Centrale Photovoltaïque a produit 161 747 kWh pour un montant de 97 339 € et a permis d'économiser 48.5 Tonnes de CO2.



EVOLUTION MENSUELLE DE LA PRODUCTION DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE



EVOLUTION ANNUELLE DE LA PRODUCTION

L'assainissement

En 2013, en tenant compte des restes à réaliser (500 € en dépenses et 14 415 € en recettes), l'excédent d'investissement s'élève à 5 188 €, tandis que l'excédent d'exploitation s'élève à 4 513 €. Compte tenu du report 2012, l'excédent total s'élève à

19 368 €.

L'année 2013 a été marquée par la fin de l'étude diagnostic du réseau d'assainissement existant, dont vous avez pu lire les conclusions dans la gazette de décembre 2013.

Le budget prévisionnel 2014 est équilibré à 46 421 € en exploitation et

44 516 € en investissement. La rénovation de la station de relevage rue du Bas-Bourg est à l'étude et une demande de subvention a été déposée auprès de l'Etat (DETR).

Pour 2014, le montant de la Taxe fixe a été porté à 75 € HT et la Taxe au m³ à 0.70 € HT.

Les budgets annexes - la suite

Le Point Santé

En 2013, l'excédent de fonctionnement se montait à 7 141 € et 3 660 € ont été affectés en réserve au compte 1068 afin de compenser le déficit de la section investissement du même montant. L'excédent global à reporter s'élevé donc à 3 480 €.

Pour 2014, le budget prévisionnel est équilibré à 11 635 € en fonctionnement et à 9 961 € en investissement. Deux armoires chauffantes pour les défibrillateurs vont être installées grâce à un don de 1 200 € versé par le Club de l'amitié que nous remercions sincèrement.

Le bar-hôtel-restaurant et le multiservice

En 2013, l'excédent d'exploitation s'est élevé à 4 566 € et l'excédent d'investissement en tenant compte du reste à réaliser (14 000 € en travaux et 16 245 € en recette) à 142 €.

Pour 2014, le budget prévisionnel est équilibré à 14 685 € pour le fonctionnement et à 39 169 € pour l'investissement. Cette année, le ravalement de la façade par l'entreprise Artot est programmé.



Le point sur les projets éoliens



Le projet éolien des Quatre Vents, constitué de 7 éoliennes sur la commune de Château-Garnier et une sur la commune de la Chapelle Bâton, entre à présent dans une nouvelle phase. En effet, la société ENERTRAG, soutenue par son partenaire SERGIES durant toute la phase de développement, a obtenu le permis de construire de l'ensemble du parc le 30 décembre 2013. Ce permis

fait suite à l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation du parc éolien au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), obtenu quelques mois auparavant.

Munie de ces deux documents, la société ENERTRAG va pouvoir œuvrer à la préparation de la construction du parc, et notamment organiser le raccordement des 8 machines.

Dans cette optique, ENERTRAG a installé au mois de mai un mât de mesure de vent sur la commune de La Chapelle Bâton, à quelques mètres de l'emplacement qui accueillera l'éolienne. Ce mât, haut de 100 mètres, va fournir des données précises sur la vitesse et la direction du vent afin d'affiner les calculs de production du parc éolien sur toute sa durée d'exploitation et d'assurer le financement du projet.

Ce mât accueillera également du matériel permettant de mesurer l'activité des chauves-souris présentes au sud du projet. Un boîtier sera mis en place à 50m du sol afin de relever, grâce à des

micros, la présence des chiroptères en fonction des conditions de vent et des conditions météorologiques. Cette étude conduira la société ENERTRAG à adapter le fonctionnement des machines, si besoin, à l'activité des chauves-souris dans le but de les préserver au mieux d'un éventuel impact.

Par ailleurs, ENERTRAG définira, en collaboration avec la mairie, les aménagements nécessaires au transport des éoliennes jusqu'à leurs emplacements. Des travaux de réfection, réhabilitation et de création des chemins seront alors prévus. Vous pourrez suivre les différentes étapes de la construction du parc éolien et redécouvrir l'histoire de ce projet grâce au site internet www.parc-eolien-des-quatre-vents.fr mis en place prochainement.

En ce qui concerne le projet de WPD Energie au nord de Château-Garnier, l'étude de faisabilité est toujours en cours, en collaboration avec la société Iddex qui est en charge d'un projet sur la commune de la Ferrière Airoux.

Acti'Start et les travaux de la Grange Barrié



cadre des dispositions législatives en vigueur ainsi que tout support permettant à ses salariés d'accéder à un emploi à court et moyen terme ; offrir aux femmes et aux hommes qu'elle accueille, embauche et accompagne des actions d'insertion sociale et professionnelle respectueuses des principes de développement durable : cohésion sociale, économie solidaire et respect de l'environnement ; permettre une mise en réseau des partenaires publics ou privés agissant dans le domaine de l'insertion.

Spécialisée dans les espaces verts et la restauration du patrimoine bâti, l'association diversifie ses activités autour de la thématique « Habitat ». Elle emploie

14 ouvriers polyvalents, encadrés par 2 chefs d'équipe. Soutenue par l'Etat, le Conseil Régional Poitou Charentes, le Conseil Général de la Vienne et les Communauté de Communes du Pays Civraisien, elle a comme clients les collectivités, les entreprises et les particuliers.

La commune de Château-Garnier a fait appel à l'équipe d'insertion, alors gérée par le Pays Civraisien, pour effectuer la première tranche de rénovation extérieure de la « grange Barrié » en 2012. Souhaitant participer à l'action d'insertion d'Acti'Start, le Conseil Municipal a décidé de confier à cette association la 2^{ème} tranche de la rénovation extérieure de la grange « Barrié » pour un montant de 3 200 €. Ces travaux se sont terminés le 5 juin à la satisfaction de tous.

L'association **Acti'Start** a repris en janvier 2013 l'équipe d'insertion gérée jusque-là par le Syndicat Mixte du Pays Civraisien, ce dernier ne pouvant plus, légalement, porter ce type d'activité. L'objet de cette association est de créer, développer et gérer des supports d'insertion par l'activité économique dans le

Hommage à notre doyenne de 106 ans, Mme Marie-Louise Poitevin



Née Léobet le 27 mai 1908 à Brigueil le Chantre où elle vécut jusqu'en septembre 1976 (sauf pendant la durée de sa scolarité qu'elle a effectuée à partir de 6 ans chez sa grand-mère à Lussac les Eglises, son père étant parti à la guerre), elle s'est mariée en 1929 avec M. Poitevin, employé aux Ponts et Chaussées. A la mort de son père en 1924, elle a repris la ferme familiale jusqu'au décès de son mari en février 1968.

De cette union, sont nées deux filles : Mauricette née le 8 juin 1930 et Gisèle née le 12 octobre 1931. Mme Poitevin a la joie d'avoir 3 petits enfants, 4 arrière-petits enfants et 5 arrière-arrière-petits-enfants. Elle est venue vivre en compagnie de sa fille Gisèle à Château-Garnier en 1976 et a rejoint La Rêverie en 2011.

C'est avec beaucoup de plaisir qu'une délégation du conseil municipal s'est rendue à la maison de retraite le 27 mai dernier afin de lui souhaiter un excellent anniversaire et lui remettre un bouquet de fleurs.



Livraison d'un nouveau camion

Le camion, acheté d'occasion en septembre 2000 et mis en circulation en mars 1991, marquait plus de 300000 km au compteur et montrait surtout des signes de fatigue et de vétusté rédhibitoires pour une utilisation en toute sécurité. Le devis de remise en état s'étant avéré trop élevé compte tenu de sa valeur résiduelle, il a été décidé de le remplacer par un nouveau camion de la marque IVECO de 109250 km qui a été livré début juin par la société CEVI pour un montant de 18 000 € TTC. L'ancien camion a été repris pour un montant de 1 200 €.

Les nouveaux rythmes scolaires



La loi Peillon dite "de refondation de l'école" a été votée en lecture définitive à l'Assemblée Nationale le 8 juillet 2013. Elle impose un nouveau rythme scolaire théoriquement plus respectueux des besoins de l'élève avec notamment le passage à 9 demi-journées d'enseignement, une pause méridienne de 1h30, des temps d'enseignement ne dépassant pas 3h30 par demi-journée et 5h30 par jour et, enfin, l'organisation par les communes d'activités périscolaires tout en conservant l'heure habituelle de sortie (16h30 à Château-Garnier).

En tenant compte de toutes les contraintes imposées par la loi et induites par le ramassage scolaire, en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves, il a été proposé une organisation du temps scolaire en adéquation avec la loi et caractérisée par $\frac{3}{4}$ d'heure d'activité périscolaire le lundi mardi, jeudi et vendredi. Cette proposition a été validée par la direction académique.

La sortie du décret « Hamon » du 7 mai 2014 semblait donner un peu plus de latitude dans l'organisation des rythmes scolaires et nous a conduits à réfléchir à de nouveaux aménagements permettant à la commune d'organiser des temps périscolaires mieux structurés et plus intéressants en regroupant ces temps sur 1 ou 2 après-midi.

Après concertation, nous avons proposé à M. Pastor, inspecteur académique, un nouveau rythme scolaire avec les activités périscolaires regroupées le mardi

après-midi ce qui nous permettait de faire participer des intervenants extérieurs et d'avoir des activités plus intéressantes. Toutefois, cette organisation induisait des temps d'enseignement supérieurs à 5 h30 certains jours. M. Pastor, inspecteur académique, nous a signifié son opposition à cette nouvelle organisation qui, selon lui, ne pouvait être faite que dans le cadre d'un projet innovant en s'inspirant d'un projet éducatif expérimental.

Compte-tenu de cette fin de non-recevoir, c'est le projet initial qui sera appliqué à la rentrée 2014 en espérant que, la raison l'emportant sur l'idéologie pure et dure, il sera possible, en tenant compte des enseignements de la prochaine année scolaire, de proposer pour la rentrée 2015, un projet plus pertinent, dans l'intérêt de nos enfants et en adéquation avec les contraintes et possibilités d'une petite commune rurale.

RYTHMES SCOLAIRES A LA RENTREE 2014

	Matin		Après-midi		Durée	Heure Sortie	Durée Enseignement
	Début	Fin	Début	Fin	Activité		
Lundi	09:00	12:15	13:45	15:45	0:45:00	16:30:00	05:15
Mardi	09:00	12:15	13:45	15:45	0:45:00	16:30:00	05:15
Mercredi	09:00	12:00	00:00	00:00		12:00:00	03:00
Jeudi	09:00	12:15	13:45	15:45	0:45:00	16:30:00	05:15
Vendredi	09:00	12:15	13:45	15:45	0:45:00	16:30:00	05:15
					3:00		24:00:00

Les informations sociales

Réduction d'impôt sur le revenu

Fonctionnement :

Cette nouvelle mesure se veut simple : elle se traduira par une nouvelle ligne sur votre avis d'imposition 2014.

Le montant est forfaitaire :

- 350 € pour un célibataire
- 700 € pour un couple marié (avec ou sans enfants).

Ce n'est pas un crédit d'impôt, il n'y aura donc pas de restitution.

A qui s'adresse cette mesure :

Sont concernés tous ceux gagnant jusqu'à 1.1 SMIC.

Le revenu net ne doit pas dépasser :

- 1 232 € net par mois pour une personne seule,
- 2 464 € pour un couple,
- 3 140 € pour un couple avec 2 enfants.

Exemple :

Un couple avec 2 enfants ayant un salaire brut de 3600€ par mois verra son impôt annulé tandis qu'un couple de retraité percevant 1 200 € chacun par mois verra son impôt passé de 1 000 à 300 €.

Les informations sociales - la suite

Infos canicule

PLAN CANICULE : quelques conseils, si par hasard il faisait très chaud cet été...

• COMPRENDRE

CANICULE

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

Personne âgée



Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°C.



La température de mon corps peut alors augmenter : je risque le coup de chaleur (hyperthermie).

Enfant et adulte



Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température.



Je perds de l'eau : je risque la déshydratation.

• AGIR

CANICULE

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...



Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.



Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).



Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.



Je donne de mes nouvelles à mon entourage.



Enfant et adulte
Je bois beaucoup d'eau et ...



Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.



Je ne resta pas en plein soleil.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



Je ne consomme pas d'alcool.



Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.



Je prends des nouvelles de mon entourage.



A RETENIR

- ☀ Personnes âgées, isolées ou handicapées : inscrivez vous à la mairie afin que le CCAS puisse prendre contact avec vous en ces moments difficiles à supporter (tél.:05 49 87 80 11).
- ☀ Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur appeler immédiatement le 15 ou le 112 (depuis un portable).
- ☀ La plateforme téléphonique « Canicule info service » vous informe également au **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe), du lundi au samedi de 08 h à 20 h, du 21 juin au 31 août.
- ☀ Et toutes les infos sur : <http://www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes.html>

La vie associative

L'école :

un vent de révolte a soufflé en avril dernier sur Château-Garnier

En effet, l'Inspection de l'Académie a envisagé de fermer une de nos classes, mais pas question de se laisser faire !

Le temps nous était compté.

C'est pourquoi, une solidarité extraordinaire s'est mise en place pour lutter contre cette fermeture. Les parents, la municipalité, l'équipe enseignante et tous les Castelgarniérois se sont mobilisés pour montrer leur refus de cette fermeture de classe et de cette suppression de poste. L'objectif était de privilégier les enfants et leur devenir et d'assurer le maintien de notre école rurale.

Les parents, dès l'annonce de cette nouvelle, se sont retrouvés afin de mettre en place différents processus pour montrer leur mécontentement. De nombreuses banderoles ont été installées dans la

commune, une pétition a circulé, l'occupation de l'école dès le lundi matin a été mise en place (tout en assurant l'école pour les enfants), des barrages filtrants se sont organisés dans la journée du mardi et la presse ainsi que France 3 Poitou-Charentes ont médiatisé notre action au maximum...

Suite à tout ceci dans la soirée du 8 avril, nous avons réussi à obtenir un rendez-vous avec Monsieur Pastor « Inspecteur de l'Académie ». Ce rendez-vous très attendu de tous a abouti à l'annonce du maintien de notre Classe pour la rentrée prochaine.

En résumé, nos efforts et cette solidarité ont payé. Nous avons GAGNE !!!

Toutefois, nous devons tout de même rester très prudents. Nos effectifs sont

fragiles et nous serons surveillés de très près par l'Académie de Poitiers. Les années à venir seront encore difficiles, nous sommes prévenus! Maintenant, c'est à nous de rester vigilants et peut-être de réfléchir pour le futur à d'autres solutions pédagogiques pour le bien de nos enfants...



FETE DES ECOLES

Vendredi 27 juin 2014 à 19h
Salle des fêtes

Dans le cadre d'un projet d'école, cette fête sera organisée en collaboration avec l'école de musique de Gençay « La Cendille ».

Musiques, Chants, Danses et théâtre rythmeront votre soirée...

Communauté locale

Les enfants scolarisés en CE2 seront informés par courrier courant septembre pour l'inscription à la catéchèse.

Cette inscription aura lieu à Usson du Poitou.

① **Pour tout renseignement, contactez :**
Mme RIBARDIERE Georgette
Tél. : 05 49 59 51 62

Foire de Château-Garnier

Après le succès remporté par notre foire de Château-Garnier, que ce soit au niveau de la fréquentation du public, de la participation des exposants, des animations et de l'organisation, et en comptant comme l'année dernière sur une météo clémente, nous espérons faire au moins aussi bien le 28 septembre 2014.

Les comités des fêtes et de jumelage étudient la possibilité de s'associer pour cette édition, ou la prochaine, permettant ainsi aux délégations allemande, autrichienne et italienne de participer activement en nous faisant découvrir produits locaux, coutumes et folklore.

On retrouvera bien entendu le videgreniers, les artisans locaux, les collectionneurs, la fête foraine, la vente de bernache et peut-être la vente de jus de pommes pressées sur place.

Avec des animations, des buvettes et un repas proposé cette année sous la salle des fêtes, le centre ville sera encore fermé à la circulation automobile. Nous ferons en sorte de proposer une journée agréable aux visiteurs que nous espérons, cette année encore, nombreux.

Les dates à retenir



LUNDI 14 JUILLET

sur le site du Plan d'Eau

Animation foyer des Jeunes
Feu d'artifice



DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

Sortie Culturelle du Comité d'échange
et de jumelage (lieu à définir)



SAM 27 - DIM 28 SEPTEMBRE

FOIRE DE Château-Garnier

Où habitent les conseillers municipaux ?



Le comité de rédaction : François AUDOUX, Claudine CHEVAIS, Sylvie MIGNON-RACAULT, Benoite ROGER, Estelle LUCQUIAUD, Angela STEPHENS

Publication assistée par ordinateur : Laurence BUSSY, Isabelle Audoux, Michel ROUET, Audrey LAVAGNE, Françoise VETAULT

Impression : RBS 86